



Market Advisory Council

Groupe de travail 1: Production de l'UE

Projet de compte-rendu de la réunion

Jeudi 16 mai 2019

14h00-17h15

Avenue de Cortenbergh 168,
1000 Bruxelles

Mot de bienvenue du Président, Sean O'Donoghue

Voir la présentation ici:

https://marketac.eu/wp-content/uploads/2019/02/MAC_WG1_Presentation_Meeting16.05.19.pdf

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (12/02/19): adoptés

Points d'action de la dernière réunion

- **État des lieux des décisions prises lors de la dernière réunion: Sean O'Donoghue-information**
 - Ensemble de recommandations approuvées pour le Comité exécutif: TERMINÉ
 - Normes de commercialisation:
 - Recommandation à diviser entre produits frais (à transférer au Comité exécutif pour adoption): TERMINÉ
 - Le Focus Group sur le thon et les sardines en conserve (discussion à approfondir) TERMINÉ
 - CSTEP le MAC demandera à la CE de participer à la réunion annuelle du groupe d'experts et le Président se chargera du suivi avec la Commission: EN COURS
 - EUMOFA un délai d'une semaine est donné pour ajouter des questions supplémentaires; les membres seront invités à remplir la version finale sous 3 semaines: TERMINÉ
 - Atelier PCP: A approfondir en septembre.

FEAMP

- **État des lieux de l'adoption du dossier- information**

Information fournie par la Commission:

Le Parlement européen (PE) a rendu sa position en première lecture le 4 avril 2019. Le nouveau PE va peut-être souhaiter approuver la position de la première lecture ou rouvrir le débat.

Les États membres continuent à négocier au sein du Conseil. La Présidence va tenter de parvenir à un accord partiel sur le mandat du Conseil à la mi-juin.

Les trilogues pourraient débiter à l'automne.

- **Comparaison entre les recommandations du MAC et les amendements du PE**



La position du PE coïncide avec la position du MAC sur les points suivants:

1. Éviter que les périodes de programmation ne se chevauchent.
2. Réduire la charge administrative
3. Référence à la pêche et à la transformation comme des éléments qui contribuent à la sécurité alimentaire
4. Réintroduction de l'aide au stockage
5. Maintien du soutien financier aux PCP
6. Contrôle
7. Campagnes de promotion
8. Aquaculture
9. Chaîne de valeur et commercialisation
10. Transformation
11. Connaissance des marchés
12. Information, communication et publicité

Domaines non couverts par le PE

1. Financement du capital des CC
2. Dispositions transitoires

Voir le tableau comparatif ici: <https://marketac.eu/wp-content/uploads/2019/02/EMFF-%E2%80%93-comparison-between-MAC-advice-and-EP-report.pdf>.

- **Travaux à venir**

Le MAC va continuer à passer en revue ses recommandations avec les institutions européennes.

Normes de commercialisation

Pim Visser, Président du Focus Group sur les normes de commercialisation – discussion

Le Président du GT1 rappelle qu'il a été décidé lors de la réunion précédente du GT de diviser en deux le projet de recommandation du MAC sur les normes de commercialisation: une partie sur les normes pour le poisson frais et l'autre pour le poisson transformé. La recommandation sur le poisson frais a été adoptée et envoyée à la Commission. Celle sur le poisson transformé est encore en discussion.

Il reste à clarifier le problème des conditions de concurrence équitables relatives aux normes de commercialisation. Dans sa version adoptée par le ComEx, la recommandation sur le poisson frais précise que *« les normes de commercialisation doivent garantir une concurrence équitable. Mais les éléments sociaux sont par nature exclus des normes de commercialisation, par conséquent cette recommandation du MAC sur les normes de commercialisation n'y fait pas référence. C'est la responsabilité du Focus group sur les*





Market Advisory Council

conditions de concurrence équitable et cette question devra être abordée dans ce contexte. »

CFFA, The Good Fish Foundation, la FEAP et ETF estiment qu'au vu des dernières discussions sur ce point au sein du GT2, nous devrions envisager l'inclusion d'éléments environnementaux et sociaux dans les discussions sur les normes de commercialisation. Les normes de commercialisation sont l'un des outils qui permettrait d'aborder les conditions de concurrence déloyales à travers des questions sociales et environnementales. Il est conclu que cette question pourra être abordée dans la norme sur le poisson transformé.

Le Président du Focus Group donne un aperçu de l'état actuel du dossier. Il insiste sur le fait que le Règlement actuel date des années 1990 et que la réalité est à présent différente, et que le cadre législatif a évolué: il est nécessaire d'adapter le Règlement.

A Bilbao, le MAC a eu un débat ouvert sur la question, qui a mis en lumière la divergence de points de vue entre le secteur de la capture et le secteur de la transformation. Le document a donc été divisé en deux: poisson frais et poisson transformé. En fin de compte, le MAC a fourni une recommandation sur le poisson frais, mais n'a pas réussi à le faire pour le poisson transformé.

➤ **Poisson frais**

○ **Brève explication du contenu de la recommandation**

- Les Règlements 2406/96 et 1379/2013 devraient être révisés et mis à jour afin de garantir une meilleure harmonisation et simplification, ainsi que des conditions de concurrence équitables.
- Le MAC insiste sur l'importance des conditions de concurrence équitables dans le contexte de l'information de traçabilité dans les relations entre entreprises, aussi bien pour les produits importés que pour les produits européens.
- Les tailles minimales de commercialisation doivent être cohérentes avec les tailles minimales de conservation.
- Étant donné que les catégories de fraîcheur ne concernent que la première vente dans la chaîne, la législation européenne devrait uniquement indiquer si un produit est propre à la consommation humaine ou non.
- On estime que les catégories de fraîcheur sont uniquement pertinentes pour la première vente dans la chaîne.
- L'achat et la vente à distance nécessitent peut-être un système harmonisé et normalisé, dont l'élaboration doit être laissée aux acteurs commerciaux.
- La Commission européenne devrait définir un niveau optimal de flexibilité dans ce règlement afin de permettre aux opérateurs du secteur de répondre aux différentes demandes du marché, tout en maintenant le niveau le plus élevé possible de normes harmonisées qui permettraient de maintenir des conditions de concurrence équitables.
- Le MAC estime que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans l'application harmonisée des règlements de l'UE et encourage une augmentation des contrôles sur le marché.
- Le MAC réitère l'importance de la cohérence avec d'autres règles européennes (sûreté alimentaire, hygiène, information des consommateurs, règles de conservation) et tout



autre norme utile.

Voir la recommandation du MAC ici:

<https://marketac.eu/wp-content/uploads/2019/02/MAC-Advice-Marketing-Standards-FRESH-28.03.2019.pdf>

et la réponse de la Commission ici:

<https://marketac.eu/wp-content/uploads/2019/02/2018-04-26-Marketing-standards-Commission-reply-to-MAC-advice.pdf>

Le Président du GT1 souligne les points d'action à examiner dans le cadre de cette recommandation:

- ***Nous aimerions avoir la réponse de la Commission par rapport à l'une des recommandations du MAC, à savoir que toute nouvelle proposition ne devrait pas contenir de normes de qualité obligatoires.***
- ***Le FG doit poursuivre ses travaux sur les normes de qualité car, une fois le rapport de la Commission publié, le MAC devra fournir des recommandations sur le besoin ou non de réviser les normes de commercialisation.***

➤ **Poisson transformé**

○ **Discussion sur le processus et le contenu du projet de recommandation**

Le Président du GT1 exhorte les différentes organisations / membres du MAC à essayer de continuer à se parler pour parvenir à un compromis.

Le Président du FG précise que les membres doivent s'efforcer de produire des recommandations de qualité. Il exprime sa déception face à l'absence d'accord final à cause des avis divergents entre secteurs. Il encourage l'AIPCE à reconsidérer sa position et à reprendre place à la table des discussions. Le contexte global a changé, les demandes sociétales ont évolué, les préoccupations sociales/ du travail et environnementales sont devenues importantes. Les discussions devraient donc se poursuivre pour que nous puissions envoyer un message à la Commission pour lui dire que nous devrions revoir les normes de commercialisation, sans forcément modifier les normes actuelles. La mission du FG devrait être le réexamen du Règlement, pas forcément sa révision. Il exhorte les membres à se mettre d'accord sur une recommandation à fournir à la Commission, faute de quoi la crédibilité du MAC serait en jeu.

ANFACO, avec le soutien de l'ANCIT et d'ADEPALE, fait remarquer qu'il y a une minorité non négligeable qui s'oppose au projet de recommandation sur le poisson transformé en cours de discussion. Il explique sa position en rappelant que l'objectif de la Commission était d'obtenir l'avis du MAC pour savoir si oui ou non l'UE devait mettre en place de nouvelles normes de commercialisation, non pas pour savoir si les normes de commercialisation de la bonite et de la sardine étaient suffisantes. Il se



demande pourquoi et comment est-ce que l'on souhaite modifier le Règlement, si nous avons réellement besoin de nouvelles normes de commercialisation et, si la législation actuelle fonctionne, à quoi bon la modifier. Il insiste sur le fait que l'ancienneté du Règlement n'est pas, en tant que telle, une raison valable pour le modifier. Il estime aussi que la traçabilité et les conditions de travail sont des questions qui n'ont rien à voir avec cette discussion. En ce qui concerne le « bonito del norte », il s'agit d'un problème espagnol et nous ne devrions pas extrapoler au niveau européen, même si ANFACO est toujours prêt à discuter. S'il y a d'autres problèmes objectifs, concrets et techniques dans la législation, il est également prêt à en discuter afin d'apporter des solutions concrètes. D'un point de vue général, il conclut que les normes de commercialisation sont suffisantes, sont adaptées au contexte actuel et qu'il n'est pas nécessaire de les modifier. ADEPALE ajoute que ceux qui appliquent la législation actuelle estiment qu'elle fonctionne et qu'il n'est pas nécessaire de la modifier. Il estime que les normes contenues dans la législation sont déjà assez élevées et qu'il n'est donc pas nécessaire de les réviser. Pour lui, le projet de recommandation actuel est affaibli par les divergences d'opinion et il ne serait par conséquent pas utile à la Commission. Il conclut qu'il serait préférable d'attendre l'étude externe, à laquelle le MAC pourra ensuite réagir.

Du côté opposé, Europêche, CAPE, Oceana et ETF s'expriment en faveur du projet de recommandation. Europêche rappelle, en accord avec le Président, qu'il y a déjà eu deux réformes de la PCP depuis que le règlement sur les normes de commercialisation est entré en vigueur: le cadre législatif et sa philosophie ont changé. Et il faut adapter les normes de commercialisation à ces changements. Il rappelle que le consensus n'est pas obligatoire dans l'élaboration d'une recommandation, il est souhaitable. Mais le devoir des CC est de débattre autant que possible dans le but ultime de produire une recommandation, même s'il y a des minorités dissidentes, qui doivent simplement être mentionnées. D'après Europêche, la législation actuelle sur les produits transformés provoque une concurrence déloyale, car le contenu des boîtes de conserve ne correspond pas toujours au nom scientifique des espèces. C'est néfaste pour la flotte de pêche et pour le secteur traditionnel de la conserve et c'est l'une des raisons qui justifie l'actualisation du règlement.

Les organisations susmentionnées proposent que le Comité exécutif envisage le document tel qu'il est proposé, produise une recommandation et procède à un vote. Une majorité soutient ce projet de recommandation et c'est dans l'intérêt du MAC de soumettre un avis en temps voulu à la Commission.

La Commission souligne que l'étude externe commandée par la DG MARE est déjà finie et qu'il reste très peu de temps au MAC pour soumettre une recommandation. Le MAC ne devrait pas attendre que le consultant ait remis son étude et soumettre ensuite sa contribution. La recommandation du MAC ne devrait pas être une simple réaction au rapport du consultant. Les membres sont arrivés à la conclusion que c'est une question de crédibilité de ce CC.



Le Président du GT1 conclut qu'après de longues discussions, il sera demandé au Président du FG d'envoyer le document révisé aux membres du FG dans le but de parvenir à un consensus dans un délai défini. Si nous ne parvenons pas à un consensus, le FG soumettra le projet de document au GT1 avec les différentes opinions. Conformément au règlement intérieur du MAC, le GT1 s'en chargera et le transfèrera au ComEx pour qu'il prenne une décision, conformément, une fois encore, au règlement intérieur.

EUMOFA

- Analyse des questionnaires

Pour une analyse plus détaillée, consultez la présentation ici:

https://marketac.eu/wp-content/uploads/2019/02/MAC_WG1_Presentation_Meeting16.05.19.pdf

Discussion

Bundesverband der deutschen Fischindustrie, suivi d'ADEPALE, regrette que l'analyse ne soit pas représentative, car nous n'avons reçu que 14 questionnaires. Il remarque que l'information n'est pas à jour (elle date parfois de trois ans) et qu'il y a des erreurs dans les données commerciales. Il propose d'examiner les « clics » Google afin de comprendre qui consulte EUMOFA et dans quel but. Il pense également qu'il serait utile qu'EUMOFA couvre des données relatives à la consommation/ dépenses en produits frais, en quantité et en valeur mensuelles.

Pour l'AEPM, EUMOFA est un outil intéressant, mais il est regrettable qu'il n'y ait pas de données sur la conchyliculture. Il serait utile de mettre en place un système d'information statistique sur l'aquaculture, inspiré de ce qui existe déjà dans l'agriculture depuis 60 ans maintenant. Il insiste sur le fait que le MAC doit être étroitement associé à l'élaboration de toute proposition législative sur le sujet.

La Commission note que l'outil n'est pas facile à utiliser.

Concernant les données sur les premières ventes, il fait remarquer que les données hebdomadaires sont fournies par les États membres, qui ne sont pas toujours très enclins à fournir ces données ou n'en ont pas toujours la possibilité. Et parfois les données n'arrivent pas à temps.

Sur l'aquaculture: la Commission est consciente du manque de données, mais c'est car il y a des vides dans la législation (il n'est pas obligatoire de soumettre des données). EUMOFA tente de trouver les alternatives pour combler le manque de données.

Sur les erreurs: il insiste sur le fait qu'il est très compliqué de mettre des données à disposition et encourage donc les membres à informer la Commission dès qu'ils rencontrent une erreur.





Market Advisory Council

Il informe les participants que les experts de l'EUMOFA proposent des formations, en coopération avec les États membres, qui devraient/ peuvent inviter les parties prenantes.

- **Recommandations tirées des réponses au questionnaire**

- Un site plus accessible et orienté vers les utilisateurs qui n'ont pas l'habitude d'accéder à des données de marché.
- Faire d'EUMOFA le premier choix de ceux qui cherchent des données relatives au marché; il ne devrait pas être nécessaire d'avoir des compétences de niveau professionnel pour y accéder.
- Garantir la cohérence des données relatives aux Notes de Premières ventes, surtout en ce qui concerne la transmission en temps utile et les problèmes hebdomadaires/ mensuels.
 - Exploration d'options alternatives pour les Notes de vente si les données demandées ne sont pas fournies.
- Système de requête plus réactif.
 - Les requêtes envoyées par email n'obtiennent pas toujours de réponse.
- Fournir des données supplémentaires sur l'aquaculture.
 - Par ex.: des données sur la production et le prix des aliments pour poissons.
- Augmenter le nombre de sessions de formation en direct (par ex.: démonstrations lors du Salon Seafood, à Bruxelles).
- Une ligne d'assistance en plus de la fonction « Requête » actuelle.
- Les erreurs remarquées par les utilisateurs doivent être prises en compte et corrigées.
- Promouvoir la valeur d'EUMOFA dans les publications/ sites internet commerciaux avec des « astuces » indiquant où trouver des données saisonnières.

- **Recommandations supplémentaires issues de la discussion**

- Il serait utile de mettre en place un système d'information statistique sur l'aquaculture, inspiré de ce qui existe déjà dans l'agriculture depuis 60 ans maintenant.
- Il serait intéressant de comprendre qui consulte EUMOFA et dans quel but.
- Ce serait utile qu'EUMOFA contienne des données relatives à la consommation/ dépenses de produits frais en quantité et en valeur mensuelles.

CSTEP

- **Point sur les discussions avec la Commission**

Président:

Le MAC possède une expertise considérable. La réunion annuelle du CSTEP a lieu en juin. Nous aimerions formaliser l'invitation du MAC pour participer en tant qu'observateur.

Commission:

Le CSTEP est un organe consultatif de la Commission.

La Commission se réjouit d'accepter le MAC en tant qu'observateur.



- **Contribution du MAC au rapport du CSTEP sur la flotte – discussion**

Le Président participera à la prochaine réunion annuelle prévue du 3 au 10 juin à Dublin, en tant qu'observateur.

17h05: résumé des points d'action

- **FEAMP:** Le MAC va continuer à passer en revue ses recommandations avec les institutions européennes.
- **Normes de commercialisation pour les produits en conserve:** Envoyer aux membres du FG le projet révisé accompagné d'un délai pour effectuer des commentaires. Le GT1 et le COMEX se chargeront du projet de recommandation, conformément au règlement intérieur.
- **EUMOFA:** Se mettre d'accord sur un ensemble de recommandations lors du prochain GT1 en septembre.
- **CSTEP:** Le Président participera en tant qu'observateur à la prochaine réunion annuelle sur le rapport économique sur la flotte, du 3 au 10 juin à Dublin.



List des participants

Representative	Organisation
Alonso Abreu Lozano	OPP 80
Andrew Kuyk	AIPCE-CEP
Arnaud Chaperon	FEAP
Béatrice Gorez	CFFA
Benoît Thomassen	FEAP
Bruno Guillaumie	AEPM/EMPA
Cristina Fernandez	Seafish
Christine Absil	Goodfish
Claudia Vinci	AIPCE-CEP
Emiel Brouckaert	EAPO
Erik Bjørn Olsen	Living Sea
Georg Werner	EJF
Giorgo Rimoldi	ANCIT
Guus Pastoor	AIPCE
Haydee Fernandez	CONXEMAR
Ivan Lopez	Europêche
Janne Posti	MSC
Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne PO
Jessica Demblon	MAC Secretariat
José Carlos Escalera Aguilar	Federación Cofradías Pescadores Cádiz (FECOPESCA)
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF
Juana María Parada Guinaldo	OR.PA.GU.
Katarina Sipic	CONXEMAR
Kathryn Stack	FEAP
Katrin Poulsen	WWF
Konstantinos Kalamantis	MAC Secretariat
Matthias Keller	Bundesverband Fischindustrie
Nicolas Fernandez Muñoz	OPP72





Market Advisory Council

Representative	Organisation
Panos Manias	MAC Secretariat
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation CLG.
Paulien Prent	VisFederatie
Pierre Commere	ADEPALE / AIPCE
Pedro Luis Casado	OPP 80
Pim Visser	VisNed / EAPO
Purificación del C. Fernández Alvarez	OPPC-3
Roberto Carlos Alonso Baptista de Sousa	ANFACO-CECOPECA
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	Killybegs fishermen's organisation ltd
Sergio Lopez Garcia	OPP LUGO
Vanya Vulperhorst	Oceana

